

Revêtement pour marquage de chaussée



Définition

Peinture de signalisation à séchage rapide, pour marquage de chaussée et parking.

Destination

PILAXIAL est un revêtement qui convient autant aux emplacements extérieurs qu'intérieurs. Il s'applique sur les chaussées, les passages piétons, les parkings et les aérodomes. Les supports appropriés sont les chaussées hydrocarbonnées ainsi que le béton.

Propriétés

- Séchage très rapide.
- Excellente adhérence.
- Grande résistance à l'usure.

Mise en œuvre

Elle devra se faire conformément au DTU 59.3.

Préparation

- Le support sera propre et sec.
- Dépoussiérer, éliminer les parties non adhérentes.

Application

- Bien mélanger avant application.
- Livré prêt à l'emploi pour l'application brosse, rouleau, scooter ou machine à tracer.
- Pour l'application au pistolet, diluer de 10 à 12 %.
- Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et supérieure à 30°C, par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, en plein soleil et par temps de pluie.

Diluant

330.

Caractéristiques techniques

Aspect du film

Mat.

Conditionnement

5 Kg et 25 Kg.

Liant

Résine acrylique solvantée.

Densité

1,53 kg/dm³.

Séchage

(à 20°C, H.R. : 65 %)

- Hors poussières : 10 min.
- Sec : 15 min.

Extrait sec

En poids : 72 %.

En volume : 50 %.

Conservation

- En emballage d'origine (non ouvert) : 12 mois.
- À l'abri de la chaleur, du gel et de l'humidité.

Rendement

Suivant la porosité du support :

de 3 à 7 m²/l ou 2 à 5 m²/kg pour 1 couche.

Caractéristiques réglementaires

Classification

AFNOR

NF T 36-005 - Famille I classe 7b1

Assurance

PILAXIAL est assuré au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.

Hygiène et sécurité

Facilement inflammable. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

Pour de plus amples informations,, merci de consulter notre fiche de données de sécurité.

Règlementation COV

Conforme à la directive COV 2004/42/CE :

Valeur limite UE pour ce produit (cat A/i) : 500 g/l. Ce produit contient moins de 490 g/l de COV.

Déchets

Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts. Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides. Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux.

CED : 080111*.



La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces susceptibles de subir des chocs thermiques cycliques, il est conseillé d'exiger le choix de teintes dont l'indice de luminance lumineuse Y est supérieur à 35.

reca

peintures

RECA S.A.S.
94 route de Toulouse F-31190 AUTERIVE
Tél. : +33 (0)5 61 50 55 50
www.reca.tm.fr
contact@reca.tm.fr